CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E27008** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE 21/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1989

Forme juridique : SAS

Capital : 96 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 89 B 411

Siret : 350 222 477 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 40260500165

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD A129807814

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD A129807814

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : HABITAT CONFORT D ALSACE

7 RUE JEAN MONNET
67201 ECKBOLSHEIM

Téléphone : 03 88 10 14 34 **Fax :**

Portable : 06 70 16 87 73

Responsabilité légale :
SBSE (932 431 281) / SCHOLZ SÉBASTIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.hca67.fr

E-mail : contact@hca67.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 375 730 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	8	02/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		04/05/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/04/2026 09:55

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E27008** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE **21/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1989
Forme juridique : SAS
Capital : 96 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 89 B 411

Siret : **350 222 477 00027**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 40260500165

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD A129807814

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD A129807814

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **HABITAT CONFORT D ALSACE**

7 RUE JEAN MONNET
67201 ECKBOLSHEIM

Téléphone : 03 88 10 14 34 **Fax :**
Portable : 06 70 16 87 73

Site Internet : http://www.hca67.fr
E-mail : contact@hca67.fr

Responsabilité légale :
SBSE (932 431 281) / SCHOLZ SÉBASTIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/04/2026 09:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.